

# Cette étrange obsession française pour le voile

VUE DE L'ÉTRANGER

ORIENT XXI > MAGAZINE > [JOAN WALLACH SCOTT](#) > 27 AVRIL 2016

L'obsession française pour le foulard ne se retrouve pratiquement nulle part ailleurs dans le monde. Pourquoi ? Analyse d'une historienne américaine spécialiste de la France.



Copie d'écran (YouTube)

La crispation du gouvernement français sur « le voile » est sans commune mesure avec ce qui se passe dans la plupart des autres pays occidentaux. Dans le monde anglo-américain, même après le 11-Septembre, le voile n'est pas considéré comme l'étendard d'une insurrection. Le gommage de toute différence ethnique, raciale et religieuse n'est pas une condition nécessaire pour l'intégration dans la nation. Une phrase du poète américain Walt Whitman résume à peu près la manière dont la diversité est conçue : « *Je suis grand, je contiens des multitudes* ».

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas de problèmes de discrimination terribles et persistants basés sur les différences (raciales en particulier) aux États-Unis ; simplement ces différences sont reconnues comme partie intégrante de l'héritage national. Elles sont relevées dans les recensements, décrites dans les collections de données institutionnelles, et comprises comme étant la source de notre richesse culturelle. Les appellations composées (« Africain-Américain », « Italien-Américain », « juif-Américain », « musulman-Américain ») disent assez l'acceptation du fait que les identités politiques et culturelles peuvent coexister sans porter atteinte à la nécessaire unité nationale. Si durant les primaires en cours de la prochaine élection présidentielle des failles majeures se sont révélées, elles sont plus fondées sur les disparités économiques que sur les différences ethniques ou religieuses. Ce sont les énormes inégalités de revenus et non les affiliations communautaires qui divisent l'électorat et nos hommes politiques en ce moment.

## UNE « HYSTÉRIE POLITIQUE »

Pour toutes ces raisons, l'obsession française du voile islamique nous semble correspondre à ce qu'Emmanuel Terray nommait en 2004 une « *hystérie politique* ». La rhétorique déchaînée, les menaces et les lois punitives visant les vêtements féminins (hijab, voile intégral, abaya) semblent excessives, pour ne pas dire insensées. [L'alarme lancée en 1989](#) par Alain Finkielkraut, Élisabeth Badinter et d'autres, prédisant que la non-interdiction du hijab dans les écoles serait le « Munich » de la République a conduit certains d'entre nous à se demander comment ces supposés intellectuels sérieux pouvaient grossir le trait à ce point. Récemment, le commentaire de Laurence Rossignol comparant le port du voile à la soumission volontaire à l'esclavage a suscité une interrogation du même ordre : avait-elle la moindre idée de l'épisode historique auquel elle faisait allusion ? Et quand [Charlie Hebdo](#) puis la rédaction de [Libération](#) ont mis en garde contre l'inévitable pente glissante conduisant du voile aux attentats terroristes et fustigé les « islamo-gauchistes » qui dénonçaient l'amalgame entre les traditions musulmanes et l'islam politique, il était difficile de ne pas lire dans leurs articles autant d'exemples [de l'islamophobie](#) qu'ils niaient si bruyamment.

Un autre aspect troublant de la focalisation sur l'habillement des femmes musulmanes est l'idée que la « laïcité » exigerait l'interdiction du voile au nom de l'égalité entre hommes et femmes. Ceux d'entre nous qui connaissent un peu l'histoire de ce mot sont surpris de le trouver invoqué comme principe de l'égalité de genre. Cela n'était certainement pas la préoccupation des anticléricaux qui ont inventé le terme en 1871, ni celle des auteurs de la loi de 1905 qui prescrit la neutralité de l'État en matière de religion et ne dit absolument rien de la façon dont les femmes doivent être traitées. C'est plutôt la « nouvelle laïcité » (ainsi nommée par François Baroin en 2003 lorsque l'interdiction du voile était en débat) qui a fait entrer l'égalité entre les hommes

## TRADUCTIONS

In English: [The Veil and the Political Unconscious of French Republicanism](#)

Article original, traduit de l'anglais par [Françoise Feugas](#).

## JOAN WALLACH SCOTT

Historienne, professeur émérite à l'Institute for Advanced Study (Princeton, New Jersey). Ses travaux, initialement consacrés au mouvement ouvrier français, se sont orientés à partir des années 1980 vers l'histoire des femmes dans une perspective de genre. Elle est notamment l'auteur de *The Politics of the Veil* (Princeton University Press, 2010).

## SOUTENEZ ORIENT XXI

Orient XXI est un média indépendant, gratuit et sans publicité, vous pouvez faire un don défiscalisé en ligne, ou par chèque :

[JE SOUTIENS ORIENT XXI](#)

## PARTAGER SUR...



## THÈMES

France  
Droits des femmes  
États-Unis  
Foulard islamique  
Islamophobie  
Islam  
Laïcité  
Racisme  
Statut des femmes

## LIRE AUSSI



L'islam imaginaire de Michel Houellebecq  
**LE MYTHE DE L'INVASION DE L'EUROPE**  
CHAYMA DIRA, JUILLET 2015



Checkpoint Charlie, un trait d'union à sens unique  
MARC CHER-LEPARRAIN, JANVIER 2015



Comment la France est devenue une cible « légitime » pour les groupes djihadistes  
ALAIN GRESH, JEAN-PIERRE SERENI, DÉCEMBRE 2015



Mots d'islam  
ROLAND LAFFITTE, 18 JANVIER



Un enjeu majeur, le rôle et la formation des imams en France  
**ENTRETIEN AVEC OMAR MAHASSINE, IMAM DE MANTES-LA-VILLE**  
JEHAN LAZRAC-TOUB, DÉCEMBRE 2015

et les femmes dans les principes fondateurs de la République. Elle transfère l'exigence de neutralité de l'État à ses citoyens, des institutions et des représentants de l'État à tout l'espace public et à tous ses habitants. La « nouvelle laïcité » exige des individus qu'ils comprennent que la neutralité, définie comme l'absence du plus modeste signe d'affiliation religieuse, est la condition *sine qua non* de l'appartenance à la nation.

Le mot « laïcité » est polémique depuis sa création en 1871 par les militants anticléricaux. À l'époque, il servait à contrer le pouvoir de l'Église catholique ; à présent, il est utilisé pour définir une identité française qui exclut les musulmans. Dans les deux cas, les femmes sont considérées comme un danger potentiel pour la République. Au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on soupçonnait les Françaises d'être sous l'influence des prêtres ; au XXI<sup>e</sup> siècle, ce sont les femmes musulmanes dont les foulards sont le signe d'un « défaut d'assimilation » inacceptable, et d'un refus agressif de l'égalité soi-disant caractéristique de la République. Finkelkraut l'a dit sans détour dans un entretien au *New York Times*<sup>(1)</sup> : « *la laïcité l'a emporté. Et nous ne pouvons faire aucun compromis sur le statut des femmes. (...) Tout vient de là.* »

## MARIANNE DÉVÊTUE

L'assimilation culturelle est une caractéristique bien connue de l'identité française. Le souci de représenter la France comme une nation homogène est ancien ; des générations d'immigrants ont ainsi été sommés de perfectionner leur pratique de la langue, s'identifier à « nos ancêtres les Gaulois » et déclarer avant tout leur loyauté envers les fondamentaux culturels et politiques du pays. Mais les partisans de l'assimilation n'ont que très rarement ciblé les femmes comme ils le font actuellement. Pourquoi sont-elles devenues l'objet d'une telle attention ? La plupart des terroristes sont des hommes ; les armées de l'organisation de l'État islamique sont complètement masculines. Pourquoi les politiciens français, notamment rétifs à voter des lois sur la violence domestique, le harcèlement sexuel ou l'égalité salariale, et (pour la plupart) résistant activement à la mise en œuvre de la loi sur la parité en politique, pourquoi ces hommes — avec quelques soutiens féministes — sont-ils si soucieux du statut des femmes dès lors qu'il s'agit de l'islam ? Qu'est-ce que leur obsession du vêtement des femmes musulmanes nous dit sur les angoisses des républicains français ?

Certes, ils en appellent à la vieille idée d'une identité française homogène et à une vision de la laïcité dans laquelle la religion est privatisée — une question de conscience individuelle qui n'a pas à être publiquement exposée. De ce point de vue, peut-être, l'habillement des femmes musulmanes est vu comme marquant plus visiblement leur appartenance religieuse que les vêtements des hommes musulmans. On puise aussi dans les réminiscences de la « mission civilisatrice » coloniale qui vantait le traitement supérieur des femmes françaises (bien avant qu'elles aient le droit de vote ou qu'elles soient libérées des restrictions du Code napoléonien) sur celui des femmes « indigènes », dont les voiles avaient alors un attrait érotique, et n'étaient pas comme aujourd'hui un signe de répression sexuelle. Et puis, il y a la Marianne dévêtue, symbole de la nation ; poitrine nue, elle est *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix et l'icône qui figure en bonne place dans les hôtels de ville d'un grand nombre de municipalités. Dans la polémique actuelle, Marianne à la gorge offerte incarne les femmes françaises émancipées par opposition aux femmes voilées qui seraient soumises à l'islam.

## ÉGALITÉ DU MÊME, INÉGALITÉ DE L'AUTRE (SEXE)

Mais je pense qu'il y a plus que tout cela. Quelque chose qu'on pourrait appeler l'inconscient politique du républicanisme français, qui alimente l'hystérie autour du vêtement des femmes musulmanes. Cette hystérie dont nous sommes témoins provient d'une contradiction inavouée, mais persistante entre l'égalité politique et la différence sexuelle. Il est possible que ce ne soit pas le motif direct dans le cas de Badinter ou de Manuel Valls, mais je pense que cela va jusqu'à entacher leur défense inflexible de la République laïque et contribue à expliquer plus généralement la fixation sur les femmes musulmanes et leurs foulards.

La contradiction est évidente depuis 1789 et n'a pas disparu quand les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944. La citoyenneté en France est basée sur un individualisme abstrait. L'individu est l'unité essentielle, indépendamment de la religion, de l'ethnie, de la position sociale ou de la profession. Une fois ôtés tous ces éléments, les individus sont tous pareils, c'est-à-dire égaux. Mais dans la longue histoire de la politique française, la différence sexuelle a constitué le principal obstacle au « même », à la ressemblance, vue comme une distinction naturelle et donc impossible à éliminer. La nature a décrété un manque de similitude (donc une inégalité de ce point de vue) que la société ne peut pas corriger. Il y a une profonde incompatibilité entre la promesse universelle d'égalité dans la théorie politique républicaine et la différenciation sexuelle créée par la nature. Cela

n'entre pas dans la logique républicaine.

Quand les femmes ont obtenu le droit de vote, ce fut en tant que groupe particulier, non en tant qu'individu(e)s. Dans les débats sur la parité, l'argumentation qui a finalement permis à la loi de passer a été celle qui a remplacé l'individu par le couple hétérosexuel. Sylviane Agacinski a ainsi affirmé (pour la parité et contre le PACS en 1999) qu'il ne pouvait pas y avoir de Parlement monosexué comme il ne pouvait y avoir de familles monosexuées. La complémentarité s'est ainsi substituée à l'égalité des individus. Dans l'éloge de la séduction comme trait de caractère national, la complémentarité est asymétrique : les femmes « consentent amoureusement » à leur subordination aux hommes.

L'accent mis sur le jeu de séduction ouvert entre hommes et femmes, et en particulier l'affichage public du corps des femmes, sert à démontrer leur différence et la nécessité de les traiter autrement. En ce sens, le problème que pose le sexe à la théorie politique républicaine est nié. Paradoxalement, l'« objétisation » de la sexualité féminine sert à « voiler » une contradiction inhérente au républicanisme français : son incapacité à réconcilier la différence sexuelle « naturelle » avec la promesse d'égalité pour tous.

## LE VOILE AU PIED DE LA LETTRE

Le voile des femmes musulmanes semble présenter un défi de ce point de vue, menaçant d'exposer la contradiction niée ou réprimée de la théorie républicaine. L'habillement « modeste » répond directement aux problèmes posés par le sexe et la sexualité dans les relations sociales et la politique. Il atteste que les relations sexuelles sont interdites sur la place publique. [Certaines féministes musulmanes affirment que c'est ce qui les libère](#) en fait, mais que ce soit le cas ou non, ou que chaque femme qui met un voile en comprenne le symbolisme de cette manière ou pas, le voile signale l'acceptation de la sexualité et même sa célébration, mais seulement dans des circonstances particulières — en privé, au sein de la famille. Le paradoxe ici est que le voile rend explicites — visibles pour tous — les règles de l'interaction de genre qui déclarent que les échanges sexuels se font hors de l'espace public.

C'est la reconnaissance explicite d'un problème que la politique française veut nier qui rend le voile « visible » au sens sexuel du terme. Le vêtement des femmes musulmanes est la preuve des difficultés que présente le sexe pour les échanges dans la sphère publique — difficultés que les républicains français veulent nier. Leurs pieuses déclarations sur l'égalité sont en totale contradiction avec leur profond malaise dès qu'il s'agit de partager le pouvoir avec l'autre sexe. La séduction est pour eux une alternative préférable.

Je ne veux pas nier les aspects patriarcaux des pratiques musulmanes, mais nous ne devons pas ignorer non plus le fait qu'il n'y a pas d'égalité de genre parfaite en France. Les femmes sont objétisées dans les deux systèmes, quoique différemment. Je veux simplement dire que l'hystérie politique sur le voile doit être comprise non pas comme une réponse simple et logique au terrorisme, ni comme la défense de l'égalité de genre. C'est plutôt une façon de nier la persistance d'inégalités à l'intérieur de la société française (inégalités qui vont du genre à la race et à l'ethnie). Ces inégalités ne sont pas accidentelles ; elles sont consubstantielles à un système politique qui fait du « même » abstrait le fondement de l'égalité, et de la différence sexuelle concrète l'exception et la justification d'une inégalité qui, parce qu'elle est « naturelle », ne peut pas être nommée.

C'est peut-être une autre manière de dire que toute l'attention portée à l'inégalité qui caractériserait le sort des seules femmes musulmanes est un moyen d'évacuer les problèmes concernant les femmes françaises en général — différents bien sûr, mais qui n'ont pas été résolus par la loi (le vote, les modifications du Code civil, la parité) ni par d'autres moyens. Une chose est sûre, si l'inégalité de genre existe également dans le monde anglo-américain, elle n'a pas pris la forme de cette obsession des femmes musulmanes et de leurs voiles dont on peut dire qu'elle est une singularité française.

JOAN WALLACH SCOTT

---

(\*) Adam Nossiter, « [Once Hopeful for Harmony, a Philosopher Voices Discord in France](#) », 11 mars 2016.